



PROGRAMME DE FORMATION CONTINUE

VTC « voiture de transport avec chauffeur »

N° SEQUENCE	Module	DUREE
1	RÉGLEMENTATION DU TRANSPORT PUBLIC PARTICULIER DE PERSONNES	03 h 30

- Les textes législatifs et réglementaires s'appliquant au transport de moins de neuf personnes
- Les divers organismes administratifs, consultatifs et professionnels en transport de personnes et leur rôle

N° SEQUENCE	Module	DUREE
2	REGLEMENTATION SPECIFIQUE A L'ACTIVITE DE VOITURE DE TRANSPORT AVEC CHAUFFEUR	03 h 30

- Les conditions d'accès à la profession
- Les règles relatives à la capacité financière
- Les documents relatifs à l'exécution de la prestation de transport, au conducteur, au véhicule
- Les agents de contrôle
- Les sanctions administratives et/ou pénales
- Les obligations du conducteur en matière d'assurance
- Les dispositions concernant les intermédiaires
- Les dispositions concernant le transport de personnes à mobilité réduite, le covoiturage.

N° SEQUENCE	Module	DUREE
3	SECURITE ROUTIERE	03 h 30

- Les obligations en matière d'entretien et de visite technique des véhicules
- Le mécanisme du permis à points
- Les règles du code de la route, restrictions de circulation, les limitations de vitesse, utilisation de la ceinture de sécurité
- Les règles d'une conduite rationnelle pour économiser le carburant, réduire le bruit et préserver le matériel et l'environnement
- Les règles de conduite à tenir en cas d'accident
- Les risques liés à l'alcoolémie, l'usage de stupéfiants, la prise de médicaments, le stress, la fatigue
- Les règles de prudence pour préserver la sécurité
- Les règles de sécurité concernant l'utilisation du téléphone
- La prise en charge des passagers et de leurs bagages

N° SEQUENCE	Module	DUREE
4	DEVELOPPEMENT COMMERCIAL (3,5h)	03 h 30

- Connaître les principes généraux du marketing
- Savoir valoriser les qualités de la prestation commerciale VTC
- Savoir fidéliser ses clients et prospecter pour en obtenir d'autres
- Savoir mener des actions de communication
- Savoir comment développer un réseau de partenaires
- L'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication



Pièces à fournir à l'inscription :

1. Bulletin d'inscription ci-joint Copie d'une pièce d'identité ou passeport en cours de validité recto-verso

Pour les étrangers, titre de séjour avec autorisation de travail mentionnée au 2° de l'article L. 5221-2 du code du travail

2. Copie de la carte professionnelle VTC

3. Une photo d'identité

4. 30% d'acompte sur le montant total de la formation



KFORMATION